



Direction
Référence : EAU-AUT-23-0907
Dossier suivi par : Unité Autorisations - JWE
Tel.: 24556 - 922 (08:30 - 11:30)
Email : autorisations@eau.etat.lu

Administration communale
de la Ville d'Esch-sur-Alzette
Place de l'Hôtel de Ville
L-4002 Esch-sur-Alzette

Signé à Esch-sur-Alzette

Affichage final Art. 24 §2

Requérant(s)	Administration communale de la Ville d'Esch-sur-Alzette
Objet	Réalisation de travaux de requalifications des canalisations dans la rue des Acacias à Esch-sur-Alzette dans le cadre du raccordement du PAP « Rout Lëns » aux réseau d'assainissement de la Ville d'Esch-sur-Alzette
Localité(s)	Esch-sur-Alzette
Commune(s)	Esch-sur-Alzette

Monsieur le Bourgmestre,

Par la présente je vous envoie la décision ministérielle. Veuillez procéder à l'apposé du certificat prévu à l'article 24, §2 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau aux lieux habituels d'affichage. Après l'affichage, je vous prie de bien vouloir nous retourner les documents y afférents.

Cette décision sera publiée en parallèle sur le portail national des enquêtes publiques : <https://enquetes.public.lu/fr.html>.

Christian Reuter
Unité Autorisations

Annexes :

- Copie de la décision ministérielle
- Documents vérifiés